

Que deviennent-ils une fois diplômés ?
Enquête sur l'évolution professionnelle auprès des trois dernières promotions¹.

Responsable de projet de formation

Titre inscrit sur demande au Répertoire National des Certifications de niveau II organisé par le Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam)

Codes ROME proches : K2101 Conseil en formation, K2102 coordination pédagogique, K2111 Formation professionnelle
Intitulés de postes : chef de service, de département ou de projet ; responsable de système ; formateur ou consultant ; responsable d'un centre régional de formation

Une certification particulièrement sollicitée par les employeurs

Aujourd'hui, les métiers de la formation évoluent sous l'effet des récentes réformes de la formation professionnelle et de la généralisation de la validation des acquis d'expérience (loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 et ses décrets d'application). Les formateurs et les responsables de formation ont plus que jamais besoin de savoir analyser des besoins individuels et collectifs complexes et de concevoir, grâce à leurs compétences en ingénierie de formation et en analyse du travail ainsi que de connaître les dispositifs appropriés à chacun des parcours.

La fonction de responsable de projets de formation se développe de plus en plus dans les organisations : entreprises, branches professionnelles, organismes paritaires collecteurs agréés, institutions publiques ou parapubliques du secteur de la formation et de l'emploi, organismes de formation, cabinets de conseil, établissements consulaires, activités indépendantes etc.

Le responsable de projets de formation travaille dans des organisations publiques ou privées, dans les services attachés aux directions générales, les directions des ressources humaines. Il peut être recruté par un centre de formation au sein duquel il se voit confier la responsabilité complète de formations. Dans un service de gestion des ressources humaines, il exerce une activité de conseil sur les besoins en formation des salariés.

Ses fonctions² consistent à :

- analyser des besoins et/ou des demandes de formation émanant d'entreprises, d'organismes ou de personnes en voie de professionnalisation ou de réorientation professionnelle ;
- concevoir et mettre en œuvre des dispositifs de formation adaptés ;
- animer avec les pédagogies pertinentes des sessions de formation et des groupes de stagiaires ;
- évaluer la formation réalisée ;
- développer une activité de professionnalisation et de veille sur son métier.

Du fait de la diversité des structures qui l'emploient, le responsable de projets de formation encadre une équipe dont l'effectif est très variable : de 1 à 20 personnes, quelquefois plus.

Depuis 2008, la certification professionnelle de « Responsable de projets de formation » propose une forte expertise en ingénierie et en montage de dispositifs. Elle est particulièrement orientée vers l'ingénierie de la formation. Son originalité – unique en France au niveau II – tient à son orientation vers l'analyse du travail en vue de construire une ingénierie spécifique de formation répondant aux besoins en qualification et en compétences, ou vers l'analyse du travail en tant que modalité formative visant le développement professionnel.

Les candidats au diplôme... Qui sont-ils ?

Il s'agit d'un public majoritairement féminin (75 %), et plus âgé que le public habituel du Cnam. La moyenne d'âge est de 42 ans alors qu'elle est de 32 ans pour le Cnam.

Deux titulaires sur trois sont entrés en formation avec un niveau inférieur ou égal au niveau III.

La certification ouverte a priori à un public de niveau bac+2 dans le secteur de la formation permet l'entrée à des publics atypiques :

- personnes déclarant avoir un niveau IV, mettant ainsi pleinement en œuvre les procédures de VAP et de VAE (pour 18 % des candidats).
- diplômés de l'enseignement professionnel de niv III, en leur permettant de compléter leur niveau de qualification par l'acquisition de connaissances et de compétences dans le champ particulier de la formation des adultes.

Ces candidats ont pour la plupart une longue expérience professionnelle (15 ans et plus). Sur les 188 certifiés, 53% déclarent avoir exercé des fonctions dans le secteur de la formation des adultes avant leur inscription tel que assistant

¹ Cette enquête réalisée en mai 2008 a permis de recueillir l'évolution de la situation professionnelle de 188 diplômés sur 308, pour les promotions 2004-2005, 2005-2006 et 2006-2007.

² Les fonctions exercées correspondent essentiellement au niveau G de la Convention collective nationale des organismes de formation du 10 juin 1988 modifiée.

de formation, formateur ; éducateur spécialisé ; enseignant en formation initiale et continue ; conseiller en insertion / coordinateur.

A côté de ce vivier « naturel » de salariés souhaitant développer leurs compétences dans le champ de la formation des adultes, on dénombre aussi des salariés exerçant dans d'autres secteurs :

- domaine des ressources humaines (chargé de recrutement, assistant RH, consultant, chargé de mission en développement...);
- domaine médico-social (formateur en institut de soins infirmiers, cadre hospitalier, agent hospitalier, assistant service social...);
- domaine commercial ou de la communication (chargé de clientèle, chargé de gestion de portefeuille, chargé de publicité, technico commercial en agro-alimentaire, assistant commercial chef de produit mercatique, acheteur, chargé d'affaires, responsable de magasin...).

La certification de « Responsable de projets de formation » s'adresse donc plutôt à un public en activité dans des lieux de « formation / insertion / conseil », mais aussi à un public qui souhaite une réorientation, voire une complète reconversion

Un changement de fonction, de responsabilités et de salaire

Au moment de l'enquête, 94 % des diplômés sont en emploi. Ils étaient 82 % lors de l'inscription. Les personnes en recherche d'emploi (17 % des inscrits) ont pour les deux tiers trouvé ou retrouvé un emploi. A l'enquête seulement 4 % des diplômés sont en recherche d'emploi. Suite à l'obtention de cette certification, plusieurs diplômés ont un statut d'indépendant ou de chef d'entreprise (ils passent de 3 à 11).

Les fonctions d'encadrement, de décision et de pilotage – cadre, chef de projets, ingénieur – et d'encadrement d'équipes (15 sur 24 déclarent encadrer des équipes de 30 personnes et plus) sont beaucoup plus fréquentes après l'obtention du titre (54 %) qu'au moment de l'inscription (25 %). De nouvelles fonctions apparaissent également comme par exemple « consultant à titre libéral ».

Pour chacune des promotions, on enregistre une élévation du niveau de rémunération d'environ 15 % sur les trois dernières années. Au moment de l'enquête, 24 titulaires déclarent percevoir une rémunération brute annuelle supérieure à 40 000 €. Plus de la moitié des certifiés déclarent avoir bénéficié d'une augmentation de salaire après l'obtention de leur titre, lequel peut être considéré comme un vecteur de reconnaissance sociale.

Méthode d'enquête :

L'Observatoire des études et carrières (OEC), service de la Direction du réseau (DIRE) a mené en mai 2008 une enquête auprès de 308 diplômés entre le 1^{er} octobre 2004 et le 30 septembre 2007.

Deux modes de recueil des données ont été utilisés successivement, le premier est une enquête Internet, le second une enquête téléphonique.

Les informations demandées sont de deux types, des données socio-démographiques et des données sur l'emploi. Les données sur l'emploi portent sur trois temps du parcours de l'auditeur : la première inscription au Cnam, l'obtention du diplôme et la date de l'enquête, entre 6 mois et 3 ans après l'obtention du diplôme (selon les promotions de diplômés).

Concernant les certifications seuls 4 diplômés ont été enregistrés comme diplômés du titre Rncp Responsable de projets de formation. Les 304 autres diplômés ont été enregistrés comme ayant obtenu le diplôme fondateur du titre, le Diplôme d'Etudes Supérieures Appliquées en Formation des adultes.

	2004-2005	2005-2006	2006-2007	Total
Nombre de diplômés	61	73	174	308
Nombre de répondants	33	46	109	188
Taux de réponse brut	54 %	63 %	63 %	61 %
Taux de réponse net ³	73 %	87 %	79 %	80 %

*Extrait du dossier RNCP, synthèse réalisée par
Noémi DESSUS, Chargée d'ingénierie à la Direction nationale des formations (DNF)
Claudie LEBRETON, Chargée d'études à l'Observatoire des études et carrières (OEC-Dire)*

³ Taux de réponse net : Rapport entre le nombre de personnes enquêtées et le nombre de personnes joignables (à l'exclusion des personnes injoignables car ayant déménagés, résidant à l'étranger ou dont les coordonnées sont absentes ou erronées).